



# Projet CEREL Territoire pilote du Cher

Août 2015

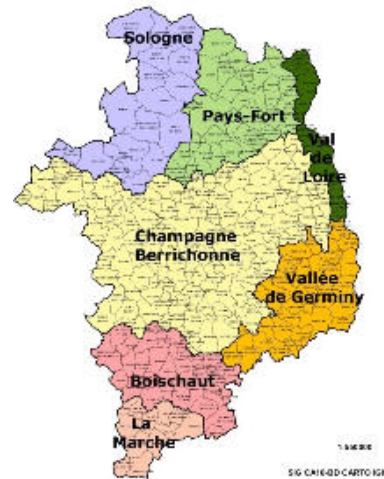


Les partenaires du Cher ont choisi de concentrer leur action autour du Boischaud. Cette région agricole se caractérise par des sols aux potentiels assez faibles et de qualités hétérogènes. Elle offre une véritable mosaïque paysagère fondée sur un bocage où la haie est déterminante. Les systèmes sont assez diversifiés autour de la polyculture élevage et l'élevage spécialisé. Les caractéristiques de la zone en font un territoire normalement peu adapté aux systèmes spécialisés en grandes cultures.

## LE TERRITOIRE : le BOISCHAUD

Contrairement à sa voisine du Nord, la Champagne Berrichonne, caractérisée par des paysages d'openfield, la région du Boischaud est dominée par un relief bocager. Le bocage reste encore un élément marquant et qui est bien structuré.

Cette relative homogénéité masque cependant des évolutions contrastées depuis les années 80. Ainsi, sous l'impulsion des différentes réformes de la Politique Agricole Commune, les primes ont favorisé la substitution des prairies par les cultures conversion qui s'est opérée plutôt sur les plateaux fertiles. Les pentes et fonds de vallée sont restés en pâtures ou s'enfrichent lorsque les contraintes sont trop fortes.



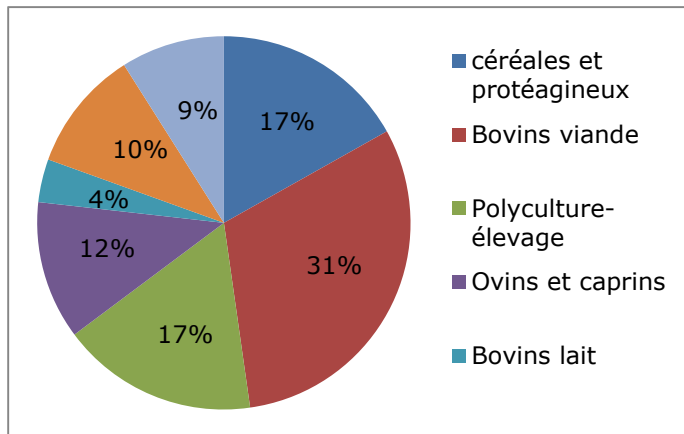
L'activité agricole reste primordiale dans la région du Boischaud. Cette zone compte plus de 500 exploitations agricoles avec une moyenne de 95 ha. La nature des sols, mêlant différentes sortes de marnes, de sables et de grès, présente des potentiels plus faibles et plus hétérogènes qu'en Champagne Berrichonne. Ces sols sont peu adaptés aux systèmes en grandes cultures laissant place à un vaste système de prairies, support au développement de l'élevage et de la polyculture-élevage.

Si l'élevage y est diversifié, c'est l'élevage bovin allaitant de race charolaise qui prédomine. De plus, plusieurs communes à l'ouest appartiennent à l'aire d'Appellation d'Origine Protégée du fromage de chèvre « Le Valençay ».



L'Industrie Agroalimentaire n'est plus représentée que par la laiterie d'Orval ainsi que par l'abattoir de Saint-Amand-Montrond récemment repris (2009) par les éleveurs. A proximité de la région du Boischaud, se trouve le marché au cadran de Châteaumeillant (région de la Marche), auquel adhèrent, dix ans après sa création, près de 1700 producteurs. Par ailleurs, il existe également de nombreux ateliers de transformation dans les exploitations individuelles qui pratiquent la vente directe.

## LES SYSTEMES D'EXPLOITATIONS



La région agricole du Boischaut est traditionnellement tournée vers l'Élevage. Le Nord du Boischaut, à proximité de la Champagne berrichonne, est dominé avec des systèmes polycultures-élevages avec une tendance à la conversion en céréales. Le Sud du Boischaut, frontalier avec La Marche est marqué par une forte production de viande bovine, avec des systèmes plus spécialisés. Les exploitations de l'OTEX polycultures/polyélevages élèvent surtout des vaches allaitantes (pour 71 d'entre elles), 12 ont des ovins et 6 des vaches laitières.

La SAU moyenne des exploitations du Boischaut est aux alentours des 97 ha. Si on ne comptabilise que les exploitations avec plus de 20 ha, la moyenne est de 130 ha par exploitation. Dans le Cher, la SAU moyenne est de 147 ha par exploitation (moyennes et grandes exploitations).

La zone du Boischaut se caractérise aussi par la présence d'un petit bassin laitier avec des élevages caprins et des élevages bovins lait. Une dizaine de ces producteurs livrent à la laiterie d'Orval située à proximité de saint-Amand Montrond. Ces élevages sont plutôt spécialisés. Quelques élevages ovins subsistent également dans ce secteur

## PREMIERS RESULTATS

Les exploitations « céréaliers » du Boischaut font face à des problématiques liées à l'hétérogénéité des sols, un potentiel agronomique limité de certaines parcelles et l'absence de valorisation des productions végétales en local. Les exploitations d'élevages manquent de points d'eau sur certaines parcelles, ne disposent pas de choix en matière d'orientation de productions (vaches allaitantes) et le temps de travail important n'est que faiblement compensé par la rémunération actuelle. Les risques de sécheresses printanières et estivales amplifiées par le faible potentiel des parcelles ont des conséquences sur la régularité des approvisionnements en paille et en fourrages.

Des enquêtes réalisées en 2014 (36 individuelles et entretiens collectifs auprès de trois groupes de développement), il ressort :

- L'existence d'échanges paille-fumier assez nombreux mais qui peuvent créer des incompréhensions mutuels entre céréaliers et éleveurs : broyage de la paille et son intérêt agronomique pour l'éleveur, caractère aléatoire de la demande des éleveurs en matière de paille...
- Des freins au développement des relations entre exploitations :
  - o La **distance** (surtout pour de l'achat sur pied)
  - o Un « **clivage** » céréaliers-éleveurs, une certaine méfiance
  - o L'individualisme qui se ressent de plus en plus dans le milieu agricole,
  - o La **légalité** (achat ou échange de semences, achat de céréales en direct)
  - o L'**absence de contrat** aussi bien pour les éleveurs que pour les céréaliers (sécurisation du débouché, garantie de l'approvisionnement),
  - o Le **prix** : relation équilibrée, gagnant gagnant
- Des leviers plus difficiles à identifier pour les agriculteurs :
  - o La **nouvelle PAC** pourrait favoriser la mise en place d'échanges ou d'achats en local,
  - o Une **communication des expériences réussies**
  - o La **mise en place de contrats** pour certains
  - o Le **prix** comme un élément clé dans la bonne réalisation de ces échanges
  - o La **bonne entente, la confiance** est aussi un élément très important.
  - o La création d'une **structure intermédiaire** pourrait être une solution pour lever un certain nombre de freins cités précédemment.

